

Compte-rendu CA du 1^{er} mai par téléphone.

Présents : Eric G, Elske S, Marie-Claude M, Bertrand H, Michel V, Jacques M, Chantal L, Vincent M, Mireille R.

Invitée : Cécile R

Excusée : Marie VB.

La séance téléphonique est ouverte à 14h.

1. Point sur les échanges avec l'USP de Crest.

Violaine Bordier, Suzanne Gourdol (pour l'USP) et Cécile Richard (pour Actes) ont pu se parler par téléphone et éclaircir les points suivants.

- Marie T et Marie-Noëlle D vont pouvoir accompagner par téléphone une personne suivie par l'EMSP.

Il est à noter qu'il n'existe pas actuellement de convention entre Actes et l'EMSP et qu'il faudra voir cette question sous peu.

Des discussions sont en cours à l'hôpital pour les modalités à mettre en place pour le déconfinement. Dès que des décisions seront prises, Actes sera averti sur les accompagnements possibles (ou pas).

Il faudra, à ce moment là, envisager une réunion pour la coordination des accompagnantes-Actes à l'USP.

- L'hôpital prévoit 2 postes/plein temps de médecin pour USP et EMSP. Ces postes seront effectifs dès le retour du congé maternité du docteur Violaine B.

Violaine B envisage de mettre en place des modules de formation en soins palliatifs pour le personnel soignant. Actes pourra être un des formateurs possibles.

- Dans un soucis de meilleure synergie et travail en complémentarité, les hôpitaux de Crest et de Valence sont en train de réfléchir et d'organiser leurs travail en réseaux de compétences et d'interventions. Cette perspective est des plus réjouissantes.

2. Points sur les accompagnements à Die et dans le cretois.

Dans les établissements de Die et du cretois, une même procédure est mise en place pour permettre les visites de proches dans les Ehpad et maisons de retraite. (inscription préalable, accueil par des professionnels de santé, mesures de sécurité à respecter, etc.)

Pendant les w.e, Elske, Chantal et Claude (toutes 3 ex-infirmières) assureront à l'Ehpad de Die l'accueil et l'encadrement des familles, tandis que Marie-Claude, Jacques et Bertrand vont s'inscrire dans ces protocoles afin de pouvoir poursuivre les accompagnements déjà mis en place dans certains Ehpad du cretois.

3. Groupe de parole du 12 mai.

Chacune, chacun donne son point de vue et ses arguments pour le maintien ou non des groupes de parole pour ce 12 mai.

Il ressort clairement que l'unanimité des membres ne souhaite pas une reprise dès ce 12 mai.

La date du 9 juin est retenue tout en restant attentifs aux événements et consignes.

Eric reprend contact avec Anne Levadoux et l'hôpital pour les informer de la décision du CA.

4. W.E. de formation.

Celui prévu les 10/11 octobre ne pourra avoir lieu. D'autres dates seront proposées par Eric.

Il faudra rester attentifs à ces propositions et que chacun se détermine assez vite et fasse retour à

Eric afin de trouver une date qui convienne à la grande majorité.

Vincent propose de mettre 3 choix possibles. Bertrand rajoute que ces w.e. ne doivent pas être inclus dans de possibles vacances scolaires (pour tenir compte de la garde des enfants et/ou petits enfants).

5. Point sur les nouveaux bénévoles.

Il est convenu, que dans un premier temps, Actes suit le cours normal du protocole d'entrée pour les nouveaux bénévoles sans précipiter et sans freiner.

Eric souligne que nous ne maîtrisons pas actuellement le cours des événements et qu'il nous faut rester ouverts et vigilants.

6. Dossiers subventions.

Eric, puis Vincent font un bref résumé des demandes faites aux diverses instances susceptibles de financer les projets d'Actes.

Ces projets prennent en compte les formations des bénévoles, mais aussi l'information tout public sur les directives anticipées.

Les demandes ont été adressées essentiellement au département.

De plus, une relance a été faite à la mairie de Crest pour la subvention exceptionnelle concernant le spectacle de Sandra Meunier, toujours sans réponse, ainsi qu'une demande de soutien financier pour le travail d'info et réflexion autour des DA.

7. Départs d'Anne F et d'Elske S.

Anne partira courant juin/juillet, mais la « célébration de son départ » par écrans interposés a déjà eu lieu. Moment chaleureux et émouvant que relate Marie-Claude.

Elske partira officiellement des accompagnements aussi en juin, mais restera au CA jusqu'à la prochaine AG. La « célébration de son départ » est à venir !!

8. Divers.

Bertrand redit à chacun qu'il ne peut être question d'utiliser les réseaux d'Actes pour envoyer des positions, commentaires, vidéos, etc. d'ordre personnel ; que cette profusion d'infos diverses le dérange beaucoup et qu'il faut que cela s'arrête. L'ensemble du CA approuve.

Le présent compte-rendu sera approuvé par les membres du CA par retour de courriel puis, sera envoyé à tous les bénévoles.

MR, le 2 mai 2020